



Association Bienvenue !

Réseau d'hospitalité pour les demandeurs d'asile **Rapport d'activités – Année 2022**

Au cours de l'année 2022, l'association Bienvenue ! a poursuivi son activité d'accueil des étrangers demandeurs d'asile dans deux types d'hébergement, l'accueil chez les particuliers et le logement de familles dans deux maisons prêtées. L'élément le plus marquant de notre activité a été la montée en puissance de l'antenne « Côte d'Émeraude ». Cette nouvelle activité et la fin de l'effet COVID a permis à l'association d'assurer 12661 nuitées en 2022.

Calendrier des événements 2022

- 9 mars : AG en présentiel (41 présents)
- 28 avril : réunion « Permanences »
- 5 juillet : réunion générale à St Malo de l'antenne « Côte d'Émeraude ».
- 29 septembre : stand au forum du bénévolat
- 1^{er} octobre : après-midi festive de l'association (cinquantaine de participants)
- 22 octobre : conférence départementale du Réseau Territoires Accueillants 35
- 27 octobre : Askoria: atelier cuisine
- 19-20 novembre : week-end de réflexion de l'association « 10 ans après, le week-end de la refondation ».
- 21/ décembre : Askoria : sortie cinéma et goûter.

Statistiques 2022 et rappel (entre parenthèses) des résultats 2021

(Voir graphique ci-dessous avec évolution sur les cinq dernières années)

Lieux d'accueil : 25 (26) domiciles de particuliers, 2 (2) lieux dans des communautés religieuses, et 5 maisons prêtées.

« Ménages » accueillis : 61 (51) – par « ménage », on entend une personne seule ou un couple ou une ou des personnes avec des enfants.

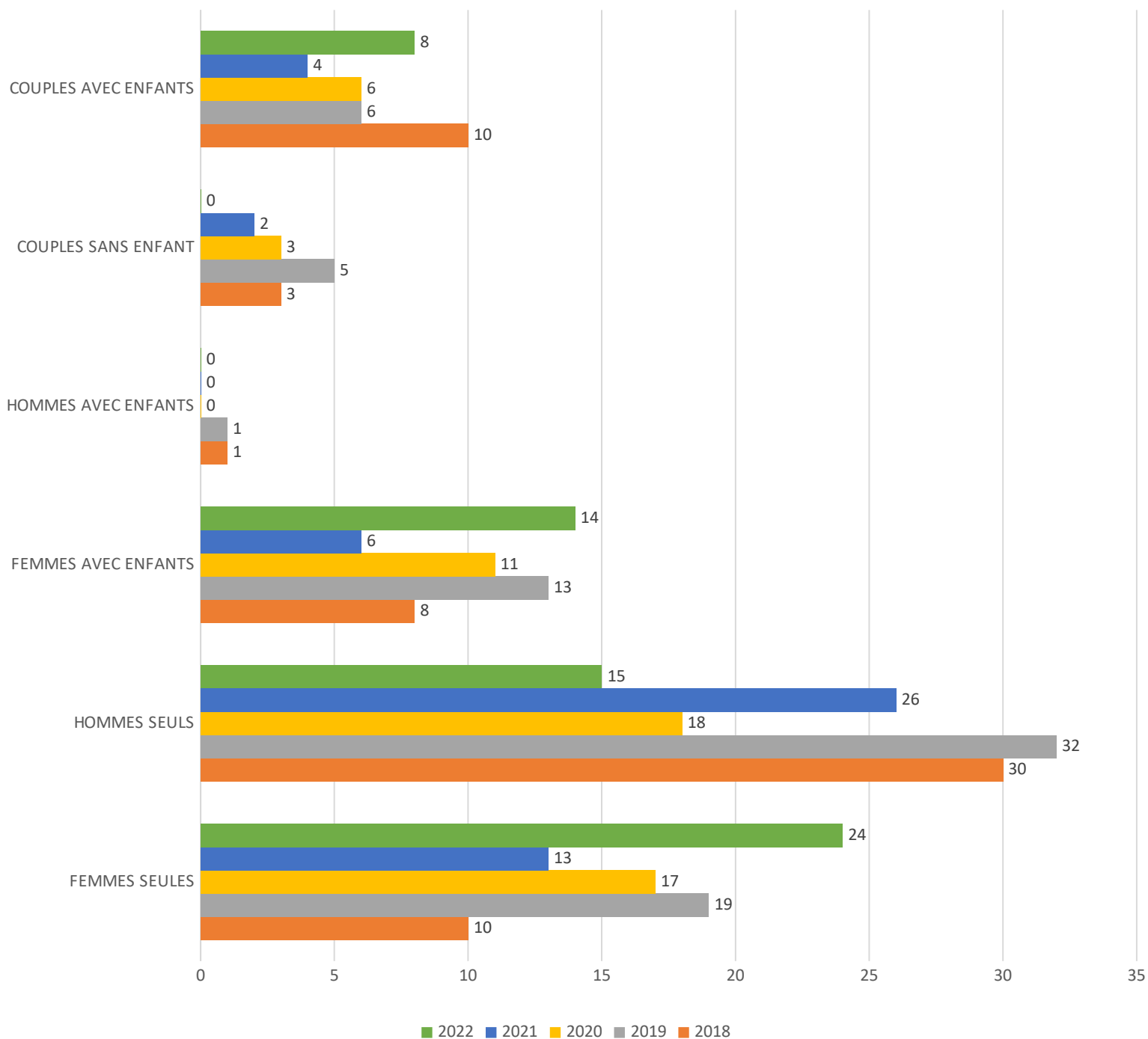
Par catégorie : 24 (13) femmes seules, 15 (26) hommes seuls, 0 (2) couple sans enfant, 14 (6) femmes avec enfant(s), 0 (0) homme avec enfant, 8 (4) couples avec enfant(s).

Personnes accueillies : 114 (69), soit 69 (51) adultes et 45 (18) enfants ; parmi les adultes, 46 femmes (25) et 25 hommes (26).

Nuitées : **12661 (4338)** nuitées au total, soit plus de 6471 (3176) nuitées d'adultes et 6190 (1162) nuitées d'enfants. On observe donc la forte hausse due à la fin de l'épidémie et à la création de l'antenne « Côte d'Émeraude ».

Par type de lieu d'accueil, la part des domiciles de particuliers s'élève à environ 38 % du total, contre 4 % en communauté religieuse, 42 % pour les maisons de Rennes et 16 % pour les maisons de St Malo.

ACCUEILLIS 2018 2022



Organisation des accueils

L'accueil a eu lieu dans des familles et dans des maisons prêtées à l'association.

Pour les accueils en famille d'un ménage – personne seule, couple ou famille – trois personnes de l'association participent à l'accompagnement :

- « le foyer accueillant » : il met à disposition un hébergement indépendant ou inséré dans leur propre logement.
- « l'accompagnant » : il/elle permet aux personnes d'être guidées ou rassurées pour leurs démarches administratives, de leur indiquer les lieux où ils peuvent apprendre le français, recevoir de la nourriture, être soigné, scolariser les enfants et, en fonction de leur disponibilité, de les orienter vers des activités de sport ou de loisir.
- « le médiateur » : il/elle est responsable de l'arrivée et du départ du foyer accueilli et doit intervenir en cas de difficultés.

Pour les maisons, parfois une des personnes migrantes logées assure la relation avec l'association, sinon une personne de l'association est référente pour cette maison. Une équipe d'animation de l'association se réunit régulièrement pour suivre la vie de la maison et joue le rôle de médiatrice. Chaque famille est accompagnée comme chez les particuliers.

L'association propose des rencontres pour les accueillants et pour les accompagnants : ces temps de paroles sont un espace de relecture et de soutien ; on peut y partager librement joies et déceptions, voire difficultés et stress... Les participants disent la grande importance de ces moments de rencontre.

Vie de l'association

A l'assemblée générale du 9 mars 2022 a été partiellement renouvelé le Conseil d'Administration de 9 personnes, trois personnes ont été élues en place de trois personnes sortantes la limite des 6 ans fixée par les statuts.

Le bureau est constitué des personnes suivantes :

président : Bernard Philippe ; vice-président : François Barbelet ; trésorière : Geneviève Chenon ; secrétaire : Dominique Ménard.

Les autres membres du CA : Angèle Alexandre (élue en 2022), Laure Chauveau (élue en 2022), Colette Dumesny (élue en 2022), Christine Fouilland, Marie-Paul Hardy .

Invitées permanentes : Yolande Bréheret, Laurence Gautier, Catherine Grimaldi

Le CA a structuré la vie de l'association à travers 10 réunions mensuelles. Certaines de ces réunions ont été élargies à des membres extérieurs.

Aux côtés du CA, plusieurs commissions assurent la vie de l'association.

Commission d'attribution (François Barbelet, Thérèse David, Colette Dumesny, Christine Fouilland, Alain Mignot).

Elle s'est réunie treize fois en 2022.

Elle reçoit les demandes d'hébergement qui émanent de la permanence téléphonique de l'Association Bienvenue, mais aussi d'autres associations caritatives et de travailleurs sociaux, voire des services de santé.

Chaque demandeur est reçu sur rendez-vous à la permanence hebdomadaire du jeudi après-midi au centre social Ty Blosne et sa demande est alors examinée avec attention.

La commission recense les possibilités d'accueil et gère la répartition des personnes migrantes chez les particuliers accueillants et dans les appartements ou maisons prêtés à l'association.

Il y a eu une nette reprise des accueils par rapport à 2021, année du covid, pour atteindre une trentaine d'accueillants actifs. Par ailleurs, nous avons disposé, rue de Saint Malo, d'une maison prêtée par un promoteur immobilier dans laquelle nous avons pu loger deux grandes familles, ainsi qu'en partenariat avec l'association Habitat et Humanisme, de deux maisons, l'une à Rennes pour une famille de deux enfants, l'autre à Montfort pour accueillir une famille de 8 enfants.

La nouvelle antenne Côte d'Émeraude de notre association s'est développée et nous avons pu proposer plusieurs migrants, seuls ou en famille, accueillis dans des maisons, l'accompagnement étant assuré sur place par leurs bénévoles.

Nos critères d'accueil sont les suivants : migrants majeurs en situation de grande précarité, demandeurs d'asile non logés par l'État, personne « dublinée », personne déboutée ; limitation à trois personnes maximum de la même famille sauf lorsque l'accueil est possible dans les maisons prêtées. Nous privilégions les personnes migrantes avec enfants en bas âge, les femmes seules, les migrants actifs dans leurs démarches administratives. Nous souhaitons que les accueillis parlent un peu français de façon à pouvoir échanger avec l'accueillant et qu'ils soient vaccinés contre le Covid.

Ce sont aussi les membres de la commission qui prennent ensuite rendez-vous avec chaque migrant retenu, puis s'occupent, à la date prévue, du transfert de l'accueilli chez l'accueillant ainsi que de la signature du contrat d'hébergement (ils sont appelés « médiateurs »). A chaque accueilli est proposé un « accompagnant » qui aidera l'accueilli dans ses démarches et fera l'interface entre le migrant et l'accueillant.

La durée d'hébergement est d'un mois renouvelable au maximum deux fois chez les particuliers ; les membres de la commission (médiateurs pour ce type d'action) s'assurent chaque mois du renouvellement du contrat et sont présents lors de la fin de l'accueil pour la sortie de l'hébergement. Dans les appartements ou maisons prêtés, l'accueil, il s'agit ici de familles avec enfants, est d'un mois renouvelable 5 fois (en 2023, il a été décidé de prolonger l'hébergement jusqu'aux vacances scolaires d'été en cas de disponibilité du logement). Là aussi les membres de la commission d'attribution sont présents à l'entrée et à la sortie des familles.

Commission des Accueillants (Élisabeth Barbelet, Françoise Hervé)

Elle reçoit les propositions d'accueil des particuliers disposant d'une chambre libre qu'ils aimeraient mettre à disposition d'une personne exilée sans solution de mise à l'abri.

Ces propositions d'accueil reçues par mail ou téléphone sont transmises directement à la commission des accueillants qui organise rapidement une visite au domicile des futurs accueillants.

Une fiche est établie qui décrit l'environnement d'accueil et les souhaits des accueillants sur le nombre de personnes pouvant être reçues dans l'espace proposé. Elle précise aussi les dates et les disponibilités des accueillants. Toutes ces données sont ensuite transmises à la commission d'attribution des logements.

Depuis la dernière AG nous avons eu le plaisir de recevoir 4 nouvelles propositions d'accueil à Mordelles, Rennes, Betton, et Vern-sur-Seiche.

Chacun a déjà fait un accueil : une femme avec un enfant à Mordelles, une femme seule à Vern, une femme avec un enfant à Rennes et une femme seule à Betton.

Actuellement le nombre de familles accueillantes sur Rennes-Métropole est de 35.

Certaines accueillent en continu mais en général l'accueil est plutôt de quelques mois par an. Certaines privilégient l'accueil hors vacances scolaires d'autres uniquement pendant les vacances scolaires,

Les exilés bénéficiant d'une carte de transport gratuite permettant tous les déplacements dans Rennes et la métropole presque tous nos lieux d'accueil se situent dans cette zone. L'éloignement des divers lieux de rendez vous et le coût du transport rendent plus difficiles les hébergements hors métropole mais nous avons cependant 1 lieu à Chateaugiron qui fonctionne très bien grâce à l'investissement de l'accueillant et des accompagnants et nous avons aussi une proposition à Treffendel.

Le médiateur, l'accompagnant et l'accueillant restent en relation pendant toute la durée de l'accueil pour assurer le bon déroulement du séjour.

Des rencontres entre accueillants restent toujours à mettre en place afin de rompre l'isolement que peut ressentir la famille au sein de l'association et surtout elles permettent de partager les expériences et confronter les difficultés de chacun.

Certains expriment leur réserve à accueillir le troisième mois à cause de la sortie parfois compliquée. En effet à cause du manque de places proposées après Bienvenue les familles appréhendent ce dernier mois ce qui pose la question de l'investissement et la juste proximité à trouver avec l'accueilli.

Toutes les personnes souhaitant participer à cette commission seront accueillies avec grand plaisir !

Groupe des accompagnants (Colette Dumesny, Yolande Breheret et Marie Paul Hardy)

Chaque personne migrante accueillie par Bienvenue! bénéficie pendant le temps d'accueil, de l'aide d'un bénévole de l'association que nous désignons comme « l'accompagnant ».

Les référentes rencontrent toute personne candidate à l'accompagnement. Actuellement nous avons 18 bénévoles. Le recrutement se fait essentiellement par France Bénévolat et notre site internet.

Une demande de formation avait été formulée il y a quelques années et mise en place. Nous la continuons pendant les rencontres, actuellement 2 dans l'année. Ces temps de rencontre sont un temps de partage d'expérience et d'échanges.

Des supports, « le guide de l'accompagnant » qui reprend les éléments de la formation initiale.

Deux autres guides, celui du CCAS de Rennes et le guide des exilés en plusieurs langues leur sont également remis.

Différents outils avaient été mis en place pour soutenir les débutants, mais n'ont pas été concluants ; une réunion avant le démarrage des nouveaux, binômes, petits groupes avec un référent.

Donc nous sommes en train d'expérimenter le « tutorat » Un ancien de l'association soutient individuellement l'accompagnant, nous avons défini quelques points importants pour baliser cet accompagnement lors du premier contrat. Il oriente et guide la personne, si elle rencontre des difficultés ou si elle se sent trop seule.

L'accompagnant a aussi un autre interlocuteur de l'association, le médiateur, avec lequel il fait des recherches pour la sortie de la personne accueillie.

Un groupe WhatsApp a été mis en place, pour des informations sur les lieux pour les migrants ou des modifications d'adresses ou encore des demandes d'aides entre les accompagnants.

Groupe des médiateurs : les médiateurs sont des personnes du CA et des membres exerçant des responsabilités à Bienvenue ! Une fiche précisant leur rôle a été établie. Ils assurent principalement l'entrée et la sortie de la personne migrante chez les Accueillants. A ces occasions, le contrat d'accueil temporaire est le support donnant le cadre de l'accueil. Actuellement, les membres de ce groupe sont ceux de la commission d'attribution.

Groupe des permanences : il s'agit d'une liste de personnes engagées de l'association qui se relaient pour assurer les permanences physiques et téléphoniques. La programmation se fait grâce à un tableau partagé. Depuis 2020, nous recevons les personnes qui demandent un logement tous les jeudis après-midi au centre social Ty Blosne. Devant l'afflux de demandes, nous avons augmenté à 6 le nombre de rendez-vous et même parfois à un 7ème. La rencontre permet d'instruire le dossier de la demande et d'apporter des informations quand la demande concerne d'autres sujets que le seul logement. Le réseau de contacts avec d'autres associations de solidarité sur Rennes nous est essentiel pour répondre efficacement aux besoins exprimés. Les permanences physiques se sont tenues 44 fois en 2022. La permanence téléphonique fonctionne toute l'année avec un engagement hebdomadaire des personnes qui en reçoivent les appels.

Groupe communication

Ce groupe a pris forme début 2022 à l'initiative de Mathieu Bonnel et de Laure Chauveau. En font partie actuellement Laure Chauveau, Dominique Ménard et Christine Fouillard. Il est responsable de l'animation du site de l'association créé par Mathieu : www.association-bienvenue.fr

Par le biais de contacts avec les médias, il permet de faire connaître l'association et de recruter des bénévoles. Dans ce cadre, il y a eu trois entretiens avec des radios locales (Radio Laser et radio Rennes en juin 22 ; radio Alpha en octobre 22). Laure nous a permis d'être sur les réseaux Facebook et Instagram.

Par la messagerie de Bienvenue ! nous sommes régulièrement sollicités par des étudiants dans le cadre de projets d'études sur les exilés ou de proposition d'aide. Ainsi, nous avons eu un entretien avec deux étudiantes de Rennes 2 dans le cadre de la rédaction d'un mémoire, étudiantes qui sont maintenant devenues accompagnantes à Bienvenue ! ; un entretien avec un étudiant en sociologie de Rennes 2 ; plusieurs rencontres avec trois étudiantes en BTS au lycée Saint-Martin qui vont organiser en mars 23 une réunion dans leur lycée avec parents d'élèves et enseignants sur les exilés.

En mars 2022, nous avons été contactés par un groupe de 6 étudiantes élèves-éducatrices spécialisées à Askoria qui nous ont proposé d'animer des après-midi festives ou sorties culturelles de façon mensuelle pour les exilés hébergés par l'association. Nous avons travaillé de concert sur ce projet, répondu à un appel à projet auprès de Rennes Métropole qui nous a permis d'obtenir 2000 euros et depuis 4 ateliers ou sorties ont eu lieu (atelier cuisine ; cinéma-goûter pour les enfants à Noël ; séance planétarium ; sortie au parc Gulli à Cesson).

Nous participons chaque année au Forum Bénévolat en septembre et sommes inscrits sur la plateforme de cette association.

Enfin, à la suite du séminaire de réflexion de novembre 22 qui a réuni une vingtaine d'entre nous, il a été décidé d'amplifier la circulation des informations concernant l'association, en interne et en externe. Cela a abouti :

- à la mise à jour de la liste de diffusion ;
- au projet de création d'une newsletter mensuelle ou bimestrielle à partir de 2023 ;
- à la proposition de création en plus du groupe WhatsApp accompagnants, d'un groupe WhatsApp accueillants ;
- à la proposition de la mise en place d'un lieu de stockage informatique des informations (fiches de poste, livrets accueillants et accompagnants, statuts de l'association, organigramme, affichage des permanences...) avec aussi possibilité de communication entre les membres actifs de l'association. L'application Google Drive est envisagée à cet effet.

Liens avec les autres associations ou organismes sociaux

Nous avons des liens très actifs avec les autres associations hébergeant des migrants, à Rennes ou dans le département : échange d'informations, actions communes, prise en charge de certains migrants à la sortie de l'accueil Bienvenue !. Citons tout particulièrement les liens qui nous unissent avec Tabitha, l'Association des Réfugiés à Bruz (ARB), UTUD. Sans oublier bien sûr Utopia 56, l'association Tous frères, Accueillir et Partager. Nous gérons plusieurs maisons avec Habitat et Humanisme.

Nous sommes bien sûr en contact avec le Secours Catholique, le Secours Populaire, les Restaurants du Cœur, le MRAP et la CIMADE, Entourage. Nous avons pris contact avec les Bureaux du Cœur et l'association « J'accueille ».

Nous sommes souvent sollicités pour des hébergements par les CCAS et CDAS, des assistantes sociales des hôpitaux, l'équipe du restaurant social (le Fourneau).

Nous sommes en contact avec le 115, les services de la Mairie en charge des migrants et Rennes Métropole qui prend en charge les coûts des fluides des logements prêtés). Jacques Darlot notre ancien président intervient au sein du bureau de l'ARCS.

L'association est membre du MAR (Mouvement Associatif Rennais).

Nous participons activement aux travaux de la démarche « Villes et territoires accueillants » qui regroupe élus et associations en vue d'une meilleure prise en charge des personnes migrantes dans le département notamment sur le plan de l'hébergement et des possibilités de travail.

Enfin, nous faisons partie du collectif « Interorga » qui rassemble associations, syndicats et partis sur l'accueil et l'accompagnement des exilés, à Rennes et ses environs. Il en coordonne l'action revendicative.

Lors de l'AG de 2022, nous avons envisagé des pistes d'actions pour 2022. Quel bilan pouvons-nous en faire ?

- L'animation auprès des accompagnants a été développée et de nouveaux bénévoles nous ont rejoint. Une organisation autour de tandems, nouveau-ancien, et de groupes avec un référent a été initiée.
- Concernant les Accueillants, l'animation n'a pu être développée. Ce point sera repris pour 2023. De nouveaux Accueillants nous ont rejoint.

- 2022 a été l’année de développement de l’Antenne Côte d’Émeraude comme cela a été présenté dans le RA.
- Afin de favoriser la circulation de l’information concernant les personnes Accueillies, la Commission Accompagnant est maintenant représentée dans les réunions mensuelles de la Commission d’Attribution. La présence d’un représentant de la Commission Accueillant avait été envisagé.
- Les données statistiques de l’Accueil et de l’Accompagnement ont été enregistrées chaque mois afin de faciliter les récapitulatifs annuels.
- Nous avons obtenu d’autres biens pour l’accueil des familles et nous avons développé notre partenariat avec Habitat et Humanisme.
- Nos projets d’accompagner des personnes accueillies dans d’autres Associations ou auprès d’exilés hébergés dans des hôtels n’a pas pu se faire. Notre effectif de bénévoles faisant des accompagnements n’étant pas assez important.
- De même, l’idée de louer des appartements dans le privé pour y loger des personnes migrantes n’a pas abouti.
- Une « cagnotte » a été mise en place et a permis d’aider certaines personnes.
- Le développement de notre site et de la communication a été bien mené. Mais c’est une progression à poursuivre car l’accès en interne aux fichiers, fiches de poste, de fonctionnement, etc. reste à mettre en place.
- La newsletter vient de sortir. Elle est mensuelle et donne un retour des décisions, actions et rendez-vous émanant du CA.
- La Commission Communication a favorisé des interventions extérieures permettant de mieux faire connaître Bienvenue ! : radios, articles, ...
- Il était prévu des rencontres avec les personnes assurant les permanences téléphoniques et à Ty Blosne pour améliorer le fonctionnement et la communication avec les autres Commissions ... à poursuivre.
- Avec l’école Askoria nous organisons des sorties dans Rennes avec les personnes que nous accueillons .. et des moyens financiers nous ont été accordés par Rennes-Métropole.
- La reprise d’événements conviviaux reprend doucement, comme notre participation à des manifestations festives, elles-mêmes plus rares encore.
- Nous sommes toujours présents auprès de nos partenaires, d’autres associations et des institutions.
- Plus d’une vingtaine de membres de Bienvenue ! se sont réunis un WE pour réfléchir à l’évolution de l’Association. Ce fut un succès qu’il faut maintenant exploiter !

Pour le Conseil d’administration
 François Barbelet et Bernard Philippe
 Présentation pour l’AG du 9 mars 2023